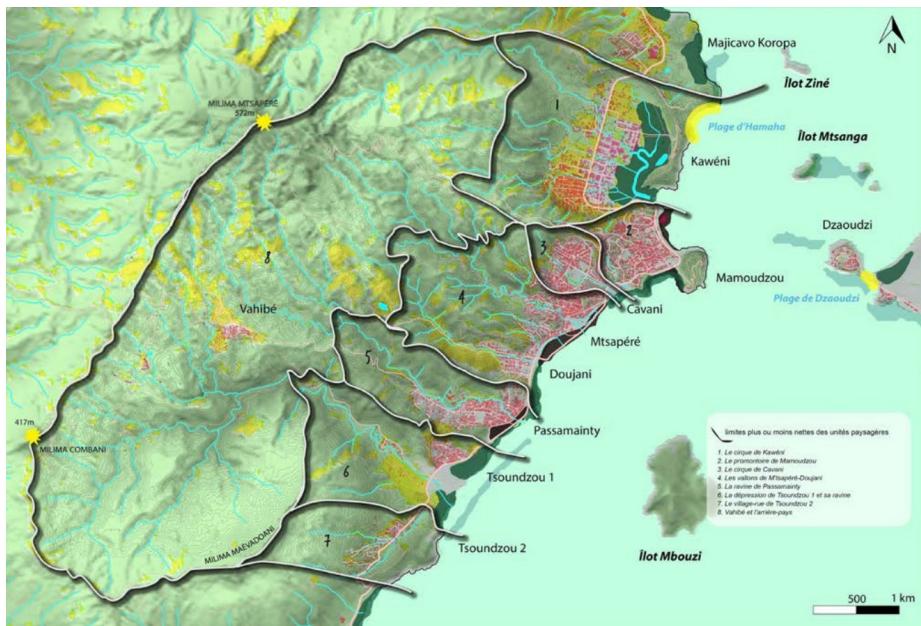


Le plan paysage de Mamoudzou: itinéraire vert, aménagements et nouvelle culture de la ville



La mairie de Mamoudzou présentait ce mardi après-midi le plan paysage élaboré par un cabinet spécialisé. Le document imagine des aménagements de toutes tailles et veut préserver les portions de nature qui ne cessent de reculer.

Page 2

Société

Tout savoir sur les couples à Mayotte



Page 3

Equipement

Chantier du stade de Cavaní: cette fois, c'est parti !



Page 5



Votre portail captif par

 **Alter 6.com**
Alternative System

Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire
informatique
à Mayotte

Communes

Le plan paysage de Mamoudzou: itinéraire vert, aménagements et nouvelle culture de la ville



Itinéraire vert, une traversée de la ville à aménager

La mairie de Mamoudzou présentait ce mardi après-midi le plan paysage élaboré par un cabinet spécialisé. Le document imagine des aménagements de toutes tailles et veut préserver les portions de nature qui ne cessent de reculer.

La ville de Mamoudzou avait répondu en 2013 à un appel à projets du gouvernement. L'objectif était d'aider des communes à élaborer un plan paysage. La ville-préfecture, retenue avec 24 autres communes françaises, dispose à présent d'un document sur lequel elle peut construire une véritable politique

d'aménagement urbain, architectural et environnemental.

Le plan identifie d'abord l'ensemble des paysages et leurs enjeux à l'échelle communale. Ce plan veut affirmer la 'ville archipel', en préservant la lisibilité des quartiers et en maintenant des coupures d'urbanisation avec de vrais espaces végétalisés. «Il faut toujours imaginer que le végétal fait partie de la ville et pas seulement le bâti», explique Anne-Pascale Pertus, paysagiste au cabinet JNC Sud qui a élaboré ce plan. Maintenir ces «coupures» construites passe aussi par la valorisation des rivières, des espaces qui doivent retrouver leur aspect

naturel.

Dans cette logique, le plan préconise de développer une ossature végétale en s'appuyant, par exemple, sur le développement des transports collectifs sur lequel planche la mairie. Le plan se focalise en effet sur un itinéraire vert, qui court le long de la route nationale du nord au sud de la commune dans lequel vont cohabiter voitures et bus, piétons et cyclistes, ville et mangrove, le tout étant végétalisé.

L'agriculture dans la ville

A l'intérieur des quartiers, des parcelles cultivées doivent être maintenues pour «développer et intégrer une agriculture urbaine» et conserver le mélange urbain-rural qui fait la particularité de nos villages. Le plan vise aussi à répondre à une importante demande d'espaces publics (places ou arbres à palabres) alors que les lieux collectifs font défaut et ceux qui existent sont déjà fortement utilisés.

Le plan veut enfin «développer une culture paysagère et architecturale». Une exposition itinérante va se promener dans la commune et des dépliants ont été conçus pour les promoteurs, les élus et les habitants pour les sensibiliser aux enjeux du paysage de la ville.

Lors de la présentation publique de ce plan paysage, des remarques ont surgi dans la salle témoignant des écueils à éviter : préserver les hauteurs de Mamoudzou qui sont à leur tour particulièrement abîmées, en particulier par des mises en culture sauvages ou encore lutter contre une «urbanisation spontanée», qui ne tient nullement compte des choix d'aménagement qui peuvent être faits.

«Ce plan n'est pas un projet opérationnel. Il donne les intentions des

projets d'aménagement», précise Anne-Pascale Pertus. A la mairie, à présent de rendre ces intentions concrètes. Et la volonté et les moyens semblent réunis, comme en témoignent des actions déjà lancées.

C'est le cas avec la campagne de revégétalisation entamée le week-end dernier avec la plantation de près de 2.000 arbres et arbustes. Elle va se poursuivre l'an prochain avec un travail avec les agriculteurs. Elle débouchera, dans 2 ans, sur un plan de replantation massif, notamment des padzas «pour aller plus loin dans la commune et ne pas rester dans la ville», précise Hamada Sidi Moukou, responsable du développement durable à la mairie de Mamoudzou.

Un parc à Passamaïnty

La mairie lance aussi l'aménagement de 38 micro-espaces, en deux phases, dans l'ensemble des villages de la commune. «Ce sont par exemple des arbres remarquables qui sont mis en valeur. Ils sont cerclés pour que les gens puissent s'asseoir autour. Il y a aussi des petits farés, des ombrières qui seront construites. 18 premiers micro-espaces vont être aménagés rapidement», explique Hamada Sidi Moukou.

Enfin, la commune se prépare «d'ici un peu plus d'un an» à lancer la réalisation d'un vrai parc urbain, entre Passamaïnty et Tsoundzou, sur la colline le long du littoral avec des aires de jeux et des espaces de promenades. On rêve aussi d'un réaménagement de la Pointe Mahabou. Mais ici, la ville ne peut en effet pas intervenir. C'est un espace départemental.

Mamoudzou se dote donc des outils avec l'idée, pour la première fois de son histoire, de penser son urbanisation et de travailler son image.

Société

Tout savoir sur les couples à Mayotte



A Mayotte, se mettre en couple, c'est avoir des enfants

L'INSEE dévoile son étude sur les couples dans notre département, avec des enseignements sur les couples mixtes ou les écarts d'âge entre les conjoints. Et des surprises : par exemple, les femmes de plus de 30 ans sont moins en couple que dans le reste de la France.

«C'est un sujet plus léger que d'habitude mais nous avons de vrais messages qui ressortent de la publication», explique d'emblée Jamel Mekkaoui, le responsable de l'INSEE à Mayotte. Dans cette étude, on apprend d'abord qu'avec 31.200 couples, la moitié des Maïhorais de plus de 14 ans déclarent vivre en couple, qu'ils soient mariés ou non. Les hommes sont plus en couple que les femmes.

On trouve 4 grands volets dans

cette étude établie à partir des chiffres du recensement de la population de 2012. A Mayotte, les femmes se mettent en couple plus tôt qu'ailleurs en France. Entre 14 et 19 ans, elles sont déjà 7% à ne plus être célibataires (2% en France) et 41% à vivre en couple entre 20 et 24 ans (33% ailleurs en France). Mais ensuite, un phénomène particulier se met en place. Après 30 ans et plus encore après 45 ans, elles sont bien moins nombreuses à être en couple que dans le reste de la France.

6 ans d'écart entre les conjoints

«Cela signifie qu'il y a beaucoup de ruptures et peut-être qu'il est difficile pour une femme, plus elle est âgée, de se remettre en couple. C'est un schéma assez original», explique Jamel Mekkaoui.

L'étude s'est ensuite penchée sur les écarts d'âge entre les conjoints. Il est de 6 ans en moyenne à Mayotte contre 2,5 ans ailleurs en France.

Dans 3 couples sur 4, l'homme est plus âgé que sa conjointe et encore plus quand il vieillit : les hommes de plus de 60 ans sont 38% à vivre avec des femmes qui sont au moins 15 ans plus jeunes qu'eux.

Au total, dans 14% des couples de Mayotte, l'écart d'âge est de plus de 15 ans, c'est 7 fois plus que dans toute la France.

Un tiers de couples mixtes

Un 3e volet de l'étude est également instructif, il porte sur la mixité des couples. La répartition se fait, plus ou moins, en trois tiers : dans 37% des couples, les deux conjoints sont natifs de France et plus précisément dans 29%, les deux sont natifs de Mayotte.

Pour 32% des couples, les conjoints sont tous les deux nés à l'étranger, essentiellement aux Comores (28,8%).

Les couples mixtes, avec un natif en France et un natif à l'étranger, concernent 32% des couples. Plus précisément, un couple sur cinq est constitué d'un homme né en France et d'une femme née à l'étranger.

Avoir des enfants très jeunes

Enfin, «à Mayotte, la vie en couple s'accompagne le plus souvent de l'arrivée d'un enfant», relève Jamel Mekkaoui. Et même les jeunes couples sont concernés : les couples âgés de 20 à 25 sont déjà 80% à avoir au moins un enfant. «C'est à l'opposé de ce qui se passe ailleurs en France où le modèle majoritaire chez les jeunes couples est de ne pas avoir d'enfant tout de suite».

Dans notre département, seuls 16% des couples sont sans enfant à charge (50% ailleurs en France).

«A Mayotte, on sent qu'on a des parcours de vie qui sont très différents de ce que l'on observe ailleurs. La future étude 'migration, famille et vieillissement' permettra de connaître encore bien plus précisément les phénomènes à l'œuvre dans la société mahoraise», conclut Jamel Mekkaoui qui espère que des sociologues s'empareront de ces travaux pour proposer des études plus approfondies sur Mayotte.

Même si les recensements de la population existent à Mayotte depuis 1958, c'est la première fois que l'on en extrait autant d'études spécifiques sur notre territoire. On peut ainsi mettre toujours plus de données chiffrées sur les différents ressentis que nous pouvons tous avoir.

RR



LE JDM

- Contenus originaux
- PDF Hebdomadaire
- Accès aux archives
- Module de recherche

Faits divers

Une petite fille de 17 jours secourue par l'hélicoptère



L'hélicoptère de la gendarmerie lors d'un exercice (photo d'archive)

C'était une extrême urgence médicale. Vendredi dernier à 08h50, l'hélicoptère de la gendarmerie est intervenu à la demande du SAMU 976 pour transporter une équipe médicale à Mtsamboro. Un bébé, âgé de 17 jours, était en insuffisance respiratoire. Son état nécessitait un transfert en néonatalogie au CHM à Mamoudzou.

Après l'évacuation de cette petite fille, l'hélico a repéré un bateau de type «coque open» sans moteur, caché sur la berge de la pointe Mahabou. Le bateau est identifié et une série de photos est effectuée pour transmission auprès de la brigade nautique de Pamandzi.

Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
 I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :
 07.85.05.96.59.

Equipement

Chantier du stade de Cavani: cette fois, c'est parti !



La piste d'athlétisme de Cavani, entre trous et flaques, avant le démarrage du chantier

Il démarre enfin ! Annoncé dans ses vœux par le président Soibahadine Ibrahim Ramadani, le chantier du stade de Cavani va devenir une réalité.

Ce lundi 18 janvier a eu lieu la première réunion de chantier pour la rénovation de l'équipement, dirigée par Raissa Andhum, 3ème vice-présidente chargée de l'aménagement et développement durable, et de Bourouhane Alloui, conseiller départemental, membre de la commission culture jeunesse et sport. Cette réunion rassemblait également des représentants du groupement en charge de

la maîtrise d'œuvre, et ceux des représentants des huit entreprises déjà notifiées.

Après les interminables délais de lancement des travaux, Raissa Andhum a tenu à rappeler «l'importance pour chaque partie de respecter ses engagements et le calendrier», ce stade étant un équipement départemental essentiel.

Les entreprises ont à présent 60 jours pour prendre possession des lieux et procéder à l'installation de leurs chantiers respectifs. La durée totale de ces travaux de ré-

novation est estimée à 18 mois. Durant cette période le site de Cavani sera strictement interdit au public.

Pour rappel, ce projet est cofinancé par le Conseil départemental à hauteur 6,8 millions d'euros et par l'Etat à hauteur de 3,6 millions d'euros via le CNDS (centre national du sport) qui a reconduit ses crédits par une décision en date du 1er décembre 2016.

La cérémonie de pose de la première pierre aura lieu au mois de février 2016.